



**PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

VOIR VOUS 1012  
2019/2020/2021

# LES INFORMATIONS DU CESER

JUILLET 2019



## PLÉNIÈRE DU CESER

Le lundi 24 juin a eu lieu la séance plénière du CESER à laquelle la délégation de l'URI CFDT PACA a participé activement.

L'ordre du jour du CESER porte sur des sujets qui sont débattus et votés lors du conseil régional, le plus souvent quelques jours plus tard :

Le CESER est sollicité pour donner son avis, qui est ensuite transmis aux élus pour leur assemblée plénière.

**Quand :** 24 juin 2019

**Où :** Hôtel de région 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20

**Heure :** 14h00 - 17h00

### **Délégation CFDT :**

Catherine Alexandrides

Nathalie Brunel

Martine Flacher

Sylvie Gaillard

Didier Serna

Gilles Montaland

Mario Barsamian

Stéphane Mollet



**PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

ԱՅԻՆ ԲՈՆՆ ԼՈՂԶ  
Հ.ԵՆԳՎԵՔ ԲՈՆՆ ՇԽՎՈՒ

**ORDRE DU JOUR**



**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**



Marseille, le 12 juin 2019

Madame, Monsieur et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance plénière qui se déroulera le :

**Lundi 24 juin 2019 à 14 H 00**  
**Dans l'Hémicycle du Conseil Régional**  
**27, place Jules Guesde**  
**13002 MARSEILLE**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2019,
- 2) Compte Administratif 2018 : Budget principal et Budget annexe « Aéroport d'Avignon »,
- 3) Budget Supplémentaire 2019 : Budget principal et Budget annexe « Aéroport d'Avignon »,
- 4) Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 – Bilan d'exécution 2018,
- 5) Adoption du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires,
- 6) Plan climat : mesure 76 - "Adoption du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et de son rapport environnemental",
- 7) Situation en matière de développement durable de la Région : rapport annuel 2018 (édition 2019),
- 8) l'innovation touristique : un levier d'attractivité au service du tourisme durable,
- 9) La Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise,
- 10) Présentation du nouveau site internet du CESER,
- 11) Questions diverses

L'ordre du jour définitif sera arrêté par le Bureau Exécutif lors de sa séance du 21 juin 2019.

Comptant vivement sur votre présence,  
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018



**Mr. Le Président, chers conseillers, Mr. Le représentant de la région.**

La construction de cet avis, résultat d'un travail commun des membres participant à la commission, répond pour l'essentiel aux préoccupations et exigences déjà exprimées par notre commission.

Au-delà des chiffres, et à « hauteur d'hommes et de femmes » en région sud, la CFDT confirme la nécessité d'une véritable évaluation des politiques engagées par l'exécutif :

Le Compte Administratif, « photographie » de l'application des choix budgétaires, manque de lisibilité, et ne dit rien sur l'impact économique, social et environnemental de la politique régionale sur les populations et l'activité économique !

36 M€ de crédit en moins sur la Formation et l'apprentissage, illustre (comme un exemple) les conséquences d'un tel choix : avenir des CFA, nombre d'apprentis..., formation des personnes éloignées de l'emploi, autant de sujets, et ce n'est pas exhaustif, qui mériteraient d'être évalués !

Cette plaidoirie pour l'évaluation, correspond pour notre organisation, à une volonté de mesurer l'impact de la politique régionale sur sa capacité à réduire les inégalités, développer les compétences, favoriser l'emploi stable de qualité.

Face à l'urgence climatique, l'urgence sociale, il nous faut développer un autre modèle de développement conjuguant progrès social et préoccupations écologiques.

Le Compte Administratif 2018, s'il ne répond pas encore à cette nécessité, le projet d'avis, lui dans sa conclusion, répond en partie à notre ambition.

Pour ces raisons, la CFDT, votera l'avis.

## HYDRAULIQUE AGRICOLE EN REGION DECLARATION DELEGATION CFDT

**Mr.** Le Président, chers conseillers, Mr. Le représentant de la région.

Sur un sujet complexe, sensible, où existe une logique de « **conflits d'usages et... d'usagers** », avec l'eau (un bien public au service de l'intérêt général) comme objet d'études, l'exercice était difficile et semé d'embûches : le projet d'avis, élaboré par la commission, a surmonté cet obstacle et répond à la question posée par l'exécutif.

Merci à la Présidente pour sa patience et sa détermination, au chargé de mission comme au rapporteur et à la secrétaire, pour ce travail intense qui a permis l'élaboration d'un avis que la CFDT partage.

Résultat d'un travail collaboratif, enrichi de l'expérience et expertises des membres de la commissions, le document correspond aux enjeux et risques de la gestion de l'eau en région Sud.

Une exigence : face aux risques que représente la mise en concurrence de la gestion des barrages en région (gestion des crues, alimentation en eau potable, irrigations, tourisms, Energie...) l'enjeu est de taille ! Cette fonction stratégique, essentielle à l'activité humaine en région, objet d'investissements historiques importants de la puissance publique, doit, pour la CFDT, être préservée et développée !

Cette activité d'intérêt général et de service public, doit -être maintenue. Nous souhaitons que le CESER, représentant de la société civile, se saisisse de ce sujet à par entière, et fasse l'objet d'un rapport, ce que l'avis soumis au vote aujourd'hui, ne pouvait traiter... .un regret pour la CFDT.

Pour ces raisons, la CFDT, votera l'avis.

